LA QUESTION

Faut-il introduire le contrôle continu au baccalauréat ?

André Antibi : *« Non, il risque d'aggraver l'évaluation injuste des élèves. »*

Professeur à l'université Paul-Sabatier de Toulouse, André Antibi présente un « appel pour une évaluation plus juste du travail des élèves (1) ». Ce texte signé par des syndicats et associations – dont l'Unapel, la Peep et la FCPE – dénonce la conception de l'évaluation ancrée *« sur le classement des individus »*.

« Il existe en France une culture de l'évaluation fondée sur le classement des individus. Les travaux que j'ai menés depuis des années sur les pratiques de centaines d'enseignants m'ont permis de prouver l'existence, dans notre système scolaire, de ce que j'appelle *"la constante macabre* (2)*"*. Elle se traduit par une règle simple : dans une classe, quel que soit le niveau des élèves, les enseignants sélectionnent les élèves en trois tiers – les bons, les moyens et les mauvais. Dans un tel contexte, le fait d'introduire le contrôle continu au baccalauréat risque d'aggraver une évaluation injuste des élèves.

Il faut d'abord s'attaquer au système même de notation. Ce ne sont pas les enseignants qui sont en cause, mais une culture de notre société qui a pour conséquence de produire de l'échec scolaire. On décourage les élèves qui ont la malchance de se trouver dans le dernier "tiers" au lieu de valoriser ce qu'ils maîtrisent. Si l'on veut introduire du contrôle continu, il est impératif de revoir les pratiques d'évaluation.

Je propose ainsi quelques règles : avant chaque "contrôle", il faut formuler de façon très précise quelles capacités sont attendues de l'élève. Le contenu de l'épreuve ainsi que sa longueur doivent correspondre à un contrat clairement annoncé par l'enseignant, sans piège. Tout cela est indispensable pour établir un climat de confiance et éviter que tout échec ne soit ressenti comme une injustice. Il faut donc réévaluer nos pratiques, proposer une vraie formation aux enseignants qui en sont demandeurs. Le contrôle continu fonctionne bien dans l'enseignement professionnel qui, dans ce domaine de l'évaluation, est bien en avance sur l'enseignement général. Si l'on refuse de s'attaquer à ce problème culturel, alors il ne faut pas toucher au baccalauréat tel que nous le connaissons. Les sujets du bac sont bien réfléchis, les notes des correcteurs font l'objet de consignes et de procédures d'ajustement. Le bac donne au moins quelques garanties d'impartialité. »

RECUEILLI PAR BERNARD GORCE

(1) Appel sur le site : http://mclm.site.voila.fr/

(2) *La Constante macabre*, Éd. Math'Adore, 15 €.